



OSTEOPATHE EXCLUSIF D.O

Jean Tabuteau

TARIFICATION ENTREPRISE

Le paiement des séances peut prendre deux formes :

■ **Prise en charge complète par l'employeur :**

250€ (TVA incluse) pour une demi-journée (5 consultations)

450€ (TVA incluse) pour une journée complète (10 consultations)

■ **Prise en charge par le salarié (déplacement à partir de 3 consultations) :**

Séance à 40€ (prise en charge ou non par la mutuelle du salarié)